

Pourquoi combiner travaux de prévention des risques et d'économies d'énergie ?

Pose de fenêtres en double-vitrage, renforcement de l'étanchéité de vos pièces, isolation du toit et des murs, système de ventilation contrôlé...

Une grande partie des travaux que vous aurez à mettre en place pour vous protéger des risques technologiques vous permettront aussi de faire des économies d'énergie. Être en sécurité et économiser vont de pair.

Economiser de l'argent en isolant votre logement

L'isolation est un poste-clé : c'est lui qui permet de réduire le plus les consommations d'énergies du logement.

Le chauffage représentant 70 % des consommations d'un logement moyen, c'est bien en isolant votre habitation que vous diminuerez vos charges dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie. De plus, le coût de vos travaux est rentabilisé à moyen terme grâce aux économies d'énergie que ces derniers impliquent.

Ça compte

25 à 30 % des déperditions énergétiques d'un logement proviennent des combles et toitures ;

Une isolation de qualité des murs permet de réaliser jusqu'à **25 % d'économies d'énergie** ;

Pour les fenêtres, bien que leur surface soit faible, elles peuvent représenter jusqu'à **15 % de déperditions énergétiques**.

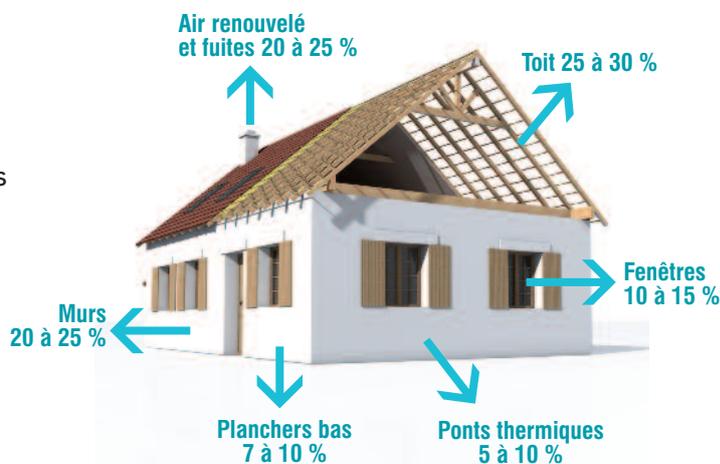


Ce type de travaux peut être nécessaire pour vous protéger des risques technologiques.

Les plus de l'isolation :

L'isolation permet :

- d'améliorer le confort thermique : les parois non isolées sont froides l'hiver et chaudes l'été ce qui provoque une sensation d'inconfort ;
- de diminuer la consommation d'énergie liée au chauffage ou au rafraîchissement ;
- de réduire le dimensionnement du système de chauffage (gain sur l'investissement) ;
- d'améliorer le confort acoustique ;
- de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'habitat ;
- de limiter la condensation et donc les risques de dégradation du bâti.



Les pertes d'énergie dans le logement

Source : ADEME

La commune, l'intercommunalité, ou la collectivité où vous habitez mène peut-être une politique locale de lutte contre les changements climatiques (Plan Climat, agenda 21,...). Dans ce cadre elle peut développer des actions spécifiques en faveur des économies d'énergie.



Programme Habiter mieux : une aide financière supplémentaire si vos revenus sont modestes

Si vos ressources sont modestes, et si vous réalisez plus de 25% d'économies d'énergie, vous pouvez bénéficier des aides du programme "Habiter Mieux".

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Délégation locale de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) de votre département, à la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Pour être conseillé dans vos travaux, être informé sur les aides...



Près de chez vous :

des conseillers vous accueillent pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions :

"Comment isoler mon logement ?"
"Comment financer mon projet ?"

Pour votre projet de construction, de rénovation ou tout simplement pour obtenir un conseil pour réduire vos factures d'énergies, contacter l'Espace INFO ENERGIE le plus proche de chez vous : <http://www.infoenergie.org>

Les espaces info-énergie en Rhône-Alpes

AIN

HELIANTHE
Tél. : 04 74 45 16 46
www.helianthe.org

DRÔME

Drôme provençale
CEDER
Tél. : 04 75 26 22 53
www.ceder-provence.fr/

Hors Drôme provençale
ADIL 26
Tél. : 04 75 79 04 13
<http://pie.dromenet.org/>

ISÈRE

Agglomération grenobloise
Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Agglomération Grenobloise (ALEC)
Tél. : 04 76 00 19 09
www.alec-grenoble.org/

Hors agglomération grenobloise
AGEDEN
Tél. : 04 76 23 53 50
www.ageden.org/

LOIRE

HELIOSE
Tél. : 04 77 31 61 16
www.heliose42.org/

RHÔNE

Espace info énergie du Rhône (ALE et HESPUL)
Tél : 04 37 48 25 90
www.infoenergie69.org

SAVOIE

ASDER
Tél. : 04 79 85 88 50
www.asder.asso.fr

HAUTE-SAVOIE

PRIORITERRE
Tél : 04 50 67 17 54
www.prioriterre.org